



Énoncé de durabilité d'entreprise

Contexte

Power Corporation du Canada (la « Société ») est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La gestion responsable est depuis longtemps une valeur intrinsèque de notre Société et une priorité constante que nous jugeons essentielle à la rentabilité à long terme et à la création de valeur.

Perpétuant une tradition bien enracinée, la Société se conduit de façon responsable et éthique et participe de façon active et constructive à la vie des collectivités où elle est établie. Cet énoncé de durabilité d'entreprise (l'« énoncé ») reflète les valeurs fondamentales qui guident Power Corporation et ses filiales en propriété exclusive.

L'objectif de cet énoncé est de fournir certaines lignes directrices concernant la prise en compte des questions relatives à la durabilité dans nos activités d'affaires et de placement.

Selon notre approche de participation active, nous discutons avec la direction des sociétés de notre groupe, dans un cadre tant formel qu'informel, à intervalles réguliers et au besoin, dans le contexte de certaines situations ou questions spécifiques, par l'intermédiaire de nos représentants qui siègent au conseil de celles-ci. Dans le cadre de toutes ces interactions, nous favorisons un dialogue franc et constructif afin de nous assurer de bien comprendre la manière dont les équipes de direction des sociétés de notre groupe gèrent les questions de durabilité d'une façon qui correspond à nos valeurs fondamentales.

Nous investissons dans des sociétés qui partagent nos principes et notre engagement quant à l'importance de se comporter de façon responsable et éthique et de servir l'ensemble de la collectivité. En s'appuyant sur leurs solides fondations en matière de durabilité, nos filiales en exploitation principales sont responsables du développement de leurs propres politiques et programmes, qui correspondent à leur situation particulière et au présent énoncé.

S'acquitter de nos obligations

En plus de respecter les lois et les règlements applicables et de se conformer aux normes éthiques énoncées dans son code de conduite et de déontologie, Power Corporation s'efforce :

- d'inclure les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses activités d'affaires et ses activités de placement;
- de soutenir et de respecter la protection du droit international en matière des droits de la personne;
- de minimiser son impact sur l'environnement en mettant l'accent sur l'amélioration continue;
- d'apporter une contribution bénéfique aux collectivités dans lesquelles la Société est établie.

Responsabilité

La responsabilité à l'égard de la durabilité d'entreprise est assumée par le vice-président, chef du contentieux et secrétaire, qui voit à la supervision de la mise en œuvre de l'énoncé.

Power Corporation revoit régulièrement, selon les circonstances, le processus de mise en œuvre de cet énoncé.

Approuvé par le conseil d'administration de Power Corporation du Canada le 14 novembre 2013 et amendée par le conseil d'administration de Power Corporation du Canada le 18 mars 2020.